

Claude SANDOZ

LE TABOU LINGUISTIQUE COMME FACTEUR DE PROCESSUS DERIVATIONNELS (à la lumière de faits indo-européens)

Dans le contexte de sa réflexion sur les rapports entre langue et culture, E. Benveniste a rouvert le dossier du tabou linguistique presque un demi-siècle après Meillet, en 1949, puis en 1966¹. L'étude de 1949 s'attache au corollaire habituel d'un interdit lexical : l'euphémisme et, avec une profonde originalité pour l'époque, suggère l'existence d'une relation entre ce phénomène linguistique et l'usage de la langue, c'est-à-dire son emploi dans la narration ou dans le discours. L'article de 1966 envisage le problème d'un point de vue différent : l'euphémie y est traitée en corrélation avec la blasphémie, aux fins d'expliquer une manifestation langagière exorbitante : le juron. Pour notre auteur, le juron est le produit linguistique de tendances opposées inscrites dans la personnalité humaine. D'une part, les hommes s'imposent des tabous en tant que membres du corps social, mais ils éprouvent, d'autre part, le désir intense de les transgresser en tant qu'individus. Ce conflit, mis en lumière par Freud, s'observe notamment dans le cas du nom de la divinité, à la fois banni comme tel, mais tout de même exprimé sous un déguisement formel dans le "jurement d'outrage" qu'est le juron. L'analyse benvenistienne, on le voit, éclaire le problème linguistique par référence aux conquêtes de la pensée sociologique et psychologique. Cette approche interdisciplinaire se justifie pleinement dans le domaine des tabous de langage, parce que les facteurs extralinguistiques y jouent un rôle majeur et que la notion même de tabou nous vient d'une science non linguistique. Le mot et l'idée, révélés à l'Europe par les expéditions du capitaine Cook, s'appliquent d'abord à une réalité des sociétés polynésiennes et intéressent au premier chef l'ethnologie et la sociologie. Cependant, dans la mesure où les comportements sociaux et les actes de communication s'influencent réciproquement, la linguistique devient nécessairement partie prenante dans l'étude du tabou. Et son champ d'investigation ne se limite pas aux idiomes des peuples exotiques, car, conscient ou non pour l'usager, le phénomène

¹ *Euphémismes anciens et modernes* : *Die Sprache* 1, 1949, 116-122 (= *PLG* 1, 1966, 308-314) et *La blasphémie et l'euphémie*, in : *Archivio di Filosofia* ("L'analyse du langage théologique. Le nom de Dieu". Actes du colloque organisé par le Centre international d'Etudes humanistes et par l'Institut d'Etudes philosophiques de Rome, 5-11 janvier 1966), diretto da E. Castelli, Rome 1969, 71-73 (= *PLG* 2, 1974, 254-257).

des interdictions de vocabulaire a été reconnu dans les langues occidentales². Les modalités en sont diverses : dans le cas le plus simple, le tabou relatif à un élément du lexique a une portée générale, une validité absolue. Le mot taboué disparaît alors complètement de l'usage. Mais, le plus souvent, la prohibition revêt un caractère partiel et ne s'exerce qu'à l'intérieur de limites temporelles ou sociales. Par exemple, la défense ne vaut que le matin ou pour une fraction de la communauté : gens de même condition, classe d'âge, groupe professionnel, etc. De plus, les tabous lexicaux n'agissent pas toujours avec une efficacité totale. A côté d'interdits impératifs, la langue connaît des formes de censure moins rigoureuses. Les faits observables dans les conditions réelles de la parole vont de l'évitement systématique d'un mot à la simple réticence. Notre définition du tabou linguistique englobe l'ensemble de ces nuances et se veut large dans son principe comme dans son application.

Quelle que soit la nature d'une interdiction de vocabulaire, la langue y réagit normalement par ce qu'on appelle un euphémisme. Forme particulière de la néologie, la création euphémique se réalise par le recours à toutes sortes de procédés. Il y a d'abord les moyens lexicaux. Lorsque les normes de l'usage proscrivent l'emploi d'un terme, les sujets parlants se servent d'un substitut de sens neutre ou mélioratif et, très souvent, d'origine métonymique ou métaphorique³. Un exemple de métonymie, explicable par un tabou de sentiment, se rencontre dans le lituanien *môtė* "femme, épouse", mais au sens étymologique "mère", tandis qu'une métaphore explique l'affectation d'un ancien nom du "soleil" à la désignation de "l'œil" en irlandais (*siúil*). L'euphémisme revêt parfois la forme d'une expansion du terme proscriit sous les espèces d'un composé ou d'un syntagme. C'est le type skr. *candrā-māhī* "lune", propr. "lune brillante", fr. *bon Dieu* pour *Dieu*. L'inclusion du signe taboué dans une unité compositionnelle a pour effet de surprendre l'interdit, car la composition produit un signifié nouveau, non équivalent à la somme des signifiés de ses composants.

A l'opposé de ces réarrangements de vocabulaire, la langue cherche des solutions au tabou dans un remaniement partiel de la structure phonique du signifiant. Il s'agit en général d'une retouche mineure, qui se manifeste

² Voir A. Meillet, *Quelques hypothèses sur des interdictions de vocabulaire dans les langues indo-européennes*, plaquette dédiée à J. Vendryes, 1906 (= *LHLG* 1, 1921; 2ème éd. 1926, 281-291).

³ On doit à P. Trost des remarques précieuses sur le rôle de la métonymie et de la métaphore dans les procès de substitution lexicale euphémique (*Bemerkungen zum Sprachtabu : Travaux du Cercle Linguistique de Prague* 6, 1936, 288-294 (= J. Vachek, *A Prague school reader in linguistics*, Bloomington 1964, 433-440).

LE TABOU LINGUISTIQUE FACTEUR DE PROCESSUS DERIVATIONNELS 145

notamment par l'aphérèse, la métathèse ou l'échange d'un phonème à l'initiale ou dans le corps du mot. Le phénomène s'observe, par exemple, dans la langue du rituel védique. En effet, les *Brāhmaṇas* renferment une série de prescriptions sur la prononciation des hymnes (*mantras*). Un passage du *Jaiminīya-Brāhmaṇa* (1, 133) en donne une idée : commentant une invocation au redouté Indra (*RV* 7, 32, 22), l'auteur recommande d'y remplacer le participe *īśānam* "qui règne, puissant, souverain" par la variante purement arbitraire *śānam*⁴. Tandis qu'ici le locuteur atteint son but par une réduction du mot, son intervention porte ailleurs sur la position des phonèmes. Le paysan ukrainien, par exemple, emploie entre autres substituts du nom véritable de l'ours, *medv'id'*, la forme à métathèse *vedm'id'*⁵. Des opérations plus complexes et difficilement restituables dans le détail rendent compte des écarts formels entre les représentants indo-européens du nom du loup. En somme, le phénomène de la modification euphémique du signifiant présente une grande variété, quand bien même un trait commun unit étroitement les faits particuliers : la résistance de la forme ancienne dans la conscience linguistique. A cet égard, les *Brāhmaṇas* sont révélateurs, puisque à chaque fois le terme proscriit y figure en toutes lettres à côté du terme équivalent : *śānam* n'a de sens, au moment de sa création, qu'en référence à *īśānam*. L'activité métalinguiste de l'usager produit en quelque sorte un signe du signe, un signe au second degré.

A la différence des transformations phonétiques, propres au signifiant, les processus dérivationnels portent à la fois sur le signifiant et sur le signifié. L'addition d'un suffixe, éventuellement liée à une modification du vocalisme radical, engendre une unité nouvelle au double point de vue de la forme et du contenu. De fait, le morphème suffixal détermine le transfert du mot dans une classe grammaticale et/ou sémantique différente. Cette translation opérée par la dérivation permet une évocation indirecte du concept et crée par là des possibilités d'expression euphémique. Cela se vérifie, notamment, dans le cas des formations adjectives et diminutives. Comme le fait tient très peu de place dans la littérature scientifique⁶, il faut rappeler que les usagers de la langue remédient souvent à un tabou lexical en substituant au mot indésirable l'adjectif ou le diminutif correspondants. L'essentiel

⁴ H. Oertel a consacré une monographie aux déformations de signifiants et autres procédés euphémiques dans la littérature védique : *Euphemismen in der vedischen Prosa und euphemistische Varianten in den Mantras : Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften. Phil.-hist. Abteilung* 1942, Heft 8, 48 p.

⁵ Signalé par R. Smal-Stocki, *Taboos on animal names in Ukrainian : Language* 26, 1950, 490. Autres exemples chez W. Havers, *Neuere Literatur zum Sprachtabu*, Vienne, 1946, pp. 120-122.

⁶ W. Havers ne consacre que trois pages aux formations diminutives de caractère euphémique (*Op. cit.*, pp. 147-150).

des données provient des provinces du vocabulaire productives de tous les types d'euphémiques : lexique des noms de la divinité et de dieux particuliers, noms d'hommes et termes de parenté, noms d'animaux, noms de parties du corps, noms du soleil, etc. La racine **déiw-* / *dyéw-* / *dyu-*, signifiant "ciel lumineux; dieu céleste", fournit, sur un thème élargi en *-n-*, le dérivé **dy(e)u-n-ali-* "divin", connu par le hittite *šunalī-*. Pourvu d'un morphème *-ali-* comparable au suffixe *-ālis* d'une formation vivante en latin, le terme se définit morphologiquement comme adjectif. Il s'emploie, cependant, en fonction de substantif comme désignation des dieux dans son unique attestation, KBo X 24 : *ne-pí-ši ši-ú-na-li-eš u-e-eš-kán-ta* "les dieux se lamentent dans le ciel"⁷. Ainsi, par précaution langagière, le nom propre de la divinité (*šiuš*) cède la place à un succédané adjectif de même racine. Le contexte – un fragment de mythologie – ne permet pas de comprendre les raisons précises de l'apparition du dérivé *šunalieš*. En revanche, les faits lituaniens indiquent clairement le principe de la distribution entre *diēvas* "dieu" et le diminutif *dievāitis*. Tandis que le premier terme renvoie au Dieu chrétien des Lituaniens évangélisés, le second fait référence aux dieux païens de l'époque pré-littéraire ou aux faux dieux de l'Ancien Testament. Avec l'adoption du christianisme, *diēvas* se charge d'un contenu nouveau et ne convient plus aux figures de l'ancien panthéon, pourtant encore vivantes sous forme de traces dans l'imagerie populaire⁸. C'est pourquoi la langue, usant de ses ressources morphologiques, se forge le dérivé *dievāitis*. Du point de vue de sa formation et de sa valeur, *dievāitis* se rattache au groupe des prétendus diminutifs en *-āitis* (dial. *-aītis*). Ce suffixe, d'après le témoignage des exemples, indique essentiellement la filiation et fournit anciennement des noms patronymiques. Parmi les appellatifs, on notera le sens de *karalāitis* "fils de roi", non "roitelet", de *karālius* "roi"; *našlāitis* signifie "orphelin, fils de veuve", de *našlė* "veuve"; *ponāitis* se dit d'un jeune homme distingué, d'un fils de gentilhomme (cf. *pōnaš* "gentilhomme, Monsieur"). Dans la terminologie de la parenté, *vaikāitis* est le "petit-fils" (cf. *vaikaš* "enfant"). Au sein de ce groupe, *dievāitis* n'a pas le sens attendu de "fils de Dieu", mais se rapporte à une divinité inférieure, appartenant pour ainsi dire à un univers parareligieux. Si une certaine analogie existe entre le *dievāitis* et le *diēvas*, la religion marque nettement la différence et s'interdit toute confusion. Par là s'explique, au plan linguistique, la création d'une expression dérivée, c'est-à-dire indirecte et par conséquent prudente, pour la désignation d'un dieu officiellement proscrit. Dans la langue courante, le terme fait spécialement

⁷ Pour l'interprétation du passage, voir C. Watkins, *God*, in : *Antiquitates indogermanicae*. Gedenkschrift für Hermann Güntert. Ed. par M. Mayrhofer et al., Innsbruck 1974, p. 108.

⁸ En français, une exclamation comme *Grands dieux !* témoigne également d'un souvenir inconscient du paganisme.

LE TABOU LINGUISTIQUE FACTEUR DE PROCESSUS DERIVATIONNELS 147

allusion à Perkūnas, dieu du tonnerre. On cite les locutions *dievaitis griauja* propr. "le dieu frappe" = "il tonne" et *dievaitis jį numušė* "le dieu l'a foudroyé"⁹. Un contexte bien différent crée les conditions d'emploi du mot dans la *Bible* de Bretkūnas (1590), *Livre de la sagesse* 15, 8 : l'idolâtre ressemble au potier qui "de la même argile (dont il fait les pots) façonne une vile idole" (*jis iš to paties molio niekingą dievaitį padaro*). Ici, *dievaitis* s'applique à un faux dieu non individualisé. De même, dans la tradition grecque des *Évangiles*, *δαιμόνιον* renvoie aux mauvais esprits de manière générale et anonyme. Cela apparaît clairement dans *Matthieu* 7, 22. Au jour du jugement, dit Jésus, les hommes iniques chercheront vainement des justifications : *κύριε, κύριε, οὐ τῷ σῷ ἑνόματι ... δαιμόνια ἐξεβάλομεν*; "Seigneur, seigneur . . . n'avons-nous pas chassé des démons par ton nom?". A cet emploi du dérivé *δαιμόνιον* dans un discours rapporté s'oppose le contexte narratif de *δαίμων* dans l'épisode de la guérison des démoniaques, *Matth.* 8, 31 : *οἱ δὲ δαίμονες παρεκάλουν αὐτὸν λέγοντες· εἰ ἐκβάλλεις ἡμᾶς, ἀπόστειλον ἡμᾶς εἰς τὴν ἀγέλην τῶν χοίρων* "les démons le priaient, disant : si tu nous chasses, envoie-nous dans le troupeau des porcs". Le récit admet parfaitement le mot primitif, alors que l'énoncé de paroles effectivement ou virtuellement prononcées appelle plutôt la forme dérivée aux fins d'une expression moins brutale. Selon Martin P. Nilsson, approuvé par W. Havers, *δαιμόνιον* ne représente pas une création de la philosophie, mais un produit des croyances populaires¹⁰. Ce neutre offre à *δαίμων* une variante aux contours sémantiques plus flous et *δαίμων*, à son tour, évoque la divinité de façon moins personnelle que *θεός*. Ces différenciations lexicales remontent à l'époque d'Hérodote. A cette date, *δαιμόνιον* n'a évidemment pas encore le sens péjoratif de "démon", mais ses conditions d'apparition en préparent le développement. Dans ses premières attestations, le terme se réfère toujours à la puissance divine sous son aspect redoutable et dans ses actions maléfiques. En 2,120, Hérodote impute au *δαιμόνιον* la ruine de Troie; en 5,87, l'anéantissement de l'armée athénienne; en 6,84, enfin et surtout, la folie de Cléomène, roi de Sparte. Quel que soit le contexte du mot, son sens n'est jamais proprement diminutif, ce qui, d'ailleurs, n'étonne pas. A propos du suffixe *-ιον*, P. Chantraine écrit : "Le rapport sémantique du diminutif avec le mot sur lequel il est formé apparaît varié. Tantôt il désigne un objet qui est petit par rapport aux autres objets de sa catégorie, tantôt un objet qui par nature est petit; parfois le sens du diminutif semble à peu près perdu" (*La formation des noms en grec ancien*, Paris, 1933, p. 66). Cette flexibilité d'emploi du morphème

⁹ Ces exemples figurent chez W. Havers, *Op. cit.* p. 148, n. 2 et dans les dictionnaires lituaniens (par ex. dans J. Balčikonis et al., *Lietuvių kalbos žodynas*, Kaunas 1947, s.v. *dievaitis*) sans référence textuelle.

¹⁰ Voir *Archiv für Religionswissenschaft* 22, 1923/24, 379 et W. Havers, *Op. cit.*, p. 189

-*ων* en fait un outil commode pour le renouvellement lexical. Le suffixe se montre productif à toutes les époques de l'histoire du grec et sa vitalité s'explique par plusieurs facteurs : besoin d'expressions euphémiques, certes – et le genre neutre de la formation confère au signifié une nuance d'imprécision bienvenue –, mais aussi tendance du système morphologique à favoriser les types flexionnels réguliers.

Les hommes ne craignent pas seulement les interventions d'une divinité mystérieuse et inconnaissable, ils redoutent aussi les méfaits de dieux personnels. C'est pourquoi, certains théonymes tombent sous le coup d'un tabou et cèdent la place à des doublets euphémiques de forme dérivée. Un cas tout à fait clair appartient à la religion védique. Dans l'*Aitareya-Brāhmaṇa* 3, 34, 4-6, le commentateur de *RV* 2, 33, 1 recommande expressément au récitant d'éviter le nom de *Rudra* au profit de *Rudriya*¹¹. Il est remarquable que dans le passage de l'hymne en question le mot interdit se trouve au vocatif. C'est dans une adresse directe au dieu que s'impose le choix du dérivé. De même, une apostrophe à un membre de la famille ou à un être affectivement proche détermine fréquemment une expansion du mot primitif en raison d'un "tabou de sentiment"¹². En védique, notamment, *putrakā-*, dérivé de *putrá-* "fils", ne connaît que l'emploi au vocatif, à une exception près (*RV* 8, 69, 8)¹³. A ces faits indiens font pendant des phénomènes analogues en latin et en germanique. Chez Plaute, les diminutifs *uxorcula* (*Cas.* 844, 917) et *matercula* (*Cist.* 452) ne sont attestés qu'au vocatif. Il est vrai que dans leur contexte les formes en *-cula* se justifient au moins autant par une intention de cajolerie et de flatterie que comme réponse de la langue à une réticence vis-à-vis de *mater* et *uxor* en fonction interpellative. En gotique, *barnilo* "petit enfant", de *barn* "enfant", apparaît également comme formule d'adresse (*Marc* 2, 5; *Luc* 1, 76; 15, 31; *Jean* 13, 33)¹⁴. La valeur diminutive du dérivé n'est pas constante et l'original grec ne possède pas nécessairement un suffixe diminutif. C'est le cas dans *Luc* 1,76, où *barnilo* traduit *παῖδιον* et s'applique au fils de Zacharie, nouveau-né. En revanche, la notion de petitesse n'apparaît pas dans le contexte de *Marc* 2, 5 et la version grecque a simplement *τέκνον*; Jésus dit au paralytique : *barnilo, aſetanda þus frawaurhteis þeinós* "mon enfant, tes péchés sont pardonnés". A l'inverse, *barn* répond plus d'une fois à *παῖδιον*. Cela

¹¹ Sur cette prescription, voir H. Oertel, *Op. cit.*, p. 41 et n. 4.

¹² Définition et illustration de la notion de "tabou de sentiment" chez W. Havers, *Op. cit.*, pp. 20-24.

¹³ L'observation revient à J. Wackernagel, *Indisches und Italisches* : *KZ* 41, 1907, 314-315.

¹⁴ Cf. W. Havers, *Randbemerkungen zu E. Löfstedt's Philolog. Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae* 1 : *KZ* 45, 1913, 369. Ajoutons que ces diminutifs, liés à un usage stéréotypé, n'ont pas le statut des substantifs de plein exercice, pourvus d'une déclinaison complète.

LE TABOU LINGUISTIQUE FACTEUR DE PROCESSUS DERIVATIONNELS¹⁴⁹

montre bien que le traducteur ne recourt à *barnilo* que pour éviter *barn* dans une interpellation. Et le fait se vérifie encore pour *mawilo* "jeune fille" (*Marc* 5, 41), de *mawi* "id".

Ces convergences ne sont pas le fait du hasard. Les tabous et les réticences se manifestent avec prédilection dans une activité langagière en prise directe sur l'interlocuteur. Il y a donc là des conditions favorables au développement de procédés euphémiques, parmi lesquels la dérivation joue son rôle. Toutefois, la formule interpellative ne constitue pas le domaine exclusif de l'emploi des dérivés à valeur méliorative. Certains euphémismes de forme diminutive se conçoivent même difficilement dans la fonction grammaticale du vocatif. C'est le cas des noms d'animaux. Comme les animaux ne parlent pas, les hommes ne s'adressent pas à eux comme à des partenaires possibles du dialogue. Cela ne se fait en principe qu'avec les animaux domestiques, interpellés par leur nom individuel. Rien d'étonnant, donc, si le latin *uulpecula* "renard" ne montre aucune affinité particulière avec le vocatif. Quant à la valeur euphémique du mot, à côté de *uulpes*, l'évolution linguistique en témoigne. Entre le latin classique et le latin vulgaire, d'abord, le dérivé change de genre grammatical, car a. fr. *goupil* suppose un masculin **uulpiculus*. Au moyen âge, ensuite, une structure phonique instable révèle indirectement l'action d'un tabou lexical : les textes hésitent, en effet, entre *golpil*, *gorpil* (par dissimilation) et *gropil* (dissimilation + métathèse). Enfin, on le sait, *golpil*, *goupil* disparaît au profit de *renart*, *renard*, nom du personnage principal du roman du même nom. Au cours de cette histoire, le renouvellement du signifiant a produit des formes diverses, et notamment un dérivé diminutif dès l'époque du latin classique. Formé comme *uxorcula*, *uulpecula* n'en a pas le comportement syntaxique. Mais la différence d'emploi est peut-être plus apparente que réelle et, de toute façon, le caractère lacunaire de notre documentation laisse place à l'incertitude. Après tout, un *uulpecula* au vocatif a au moins des chances d'apparaître dans un type de discours : la fable. Le rôle du renard dans les productions de ce genre littéraire est un fait connu. Or, dans la fable les animaux parlent. Il n'est donc pas sans intérêt de rencontrer *uulpecula* dans un apologue d'Horace, *Ep.* 1, 7, 29-33 : *Forte per angustam tenuis uulpecula rimam | repserat in cumeram frumenti pastaque rursus | ire foras pleno tendebat corpore frustra; | cui mustela procul : si uis, ait, efugere istinc, | macra cauum repetes artum, quem macra subisti* "Un jour, un jeune renard, très mince, s'était, par une fente étroite, glissé dans une jarre pleine de blé ; puis, bien repus et le corps tout rond, il essayait, mais en vain, de sortir. Une belette était près de là. "Si tu veux, lui dit-elle, partir d'ici, il te faut, maigre, franchir le petit trou par lequel maigre tu as passé" (trad. F. Richard). Dans le discours de la belette, l'indication du destinataire du message était possible par la simple addition de *uulpecula* au vocatif. Cette forme existe donc virtuellement

dans cet énoncé. Somme toute, la fonction interpellative n'est jamais exclue a priori. Même dans le cas de lat. vulg. **sōliculus*, postulé par le français *soleil*, l'emploi du vocatif n'était peut-être pas rare dans la langue populaire. On sait qu'au Vème siècle de notre ère, le soleil était encore un objet de vénération dans l'Italie christianisée. En dépit de sa foi en Dieu, le croyant se prosternait devant le soleil levant et lui adressait des prières. Le contexte de l'invocation favorisait évidemment l'apparition du nom de la divinité au cas de l'appel. En définitive, la fonction interpellative a sans doute une grande importance pour le développement de ce qu'on pourrait appeler la "dérivation euphémique". Il s'agit de reconnaître le phénomène dans sa généralité, autant que dans ses modalités particulières. Du point de vue descriptif, le dérivé se range tantôt avec les adjectifs, tantôt avec les substantifs diminutifs. Mais, historiquement, cela revient au même, car le diminutif se ramène ordinairement à une formation adjectivale. Le grec *δαμόνιον*, par exemple, procède par substantivation de l'adjectif *δαμόνιος* "relatif à la divinité"¹⁵. Dans le sens d'une filiation entre l'adjectif dénominateur et le diminutif plaident également des particularités sémantiques. En français, par exemple, *bracelet* n'est pas réductible à "petit bras". Le sens étymologique ne peut être que "destiné au bras, qui se rapporte au bras"¹⁶. De là se dégage une conclusion intéressante : les processus dérivationnels de l'euphémisme se traduisent dans des formes d'une apparente diversité, mais d'une unité profonde.

Universités de Lausanne et de Neuchâtel (Suisse)

Claude SANDOZ

¹⁵ Cela ressort clairement d'un passage de Platon, *Rép.* 382 e.

¹⁶ Comparez *corset*, d'a. fr. *cors* "corps" et les substantifs en *-otte* du type *menottes*, dérivé de *main*. A ce sujet, voir Anton Sieberer, *Das Wesen des Deminutivs: Die Sprache* 2, 1950--1952, 85-121.